



Madame la Ministre de la Culture et de la Communication
3, rue de Valois
75001 Paris, France

Bruxelles, le 20 novembre 2014

Madame la Ministre de la République française,

J'ai pris connaissance de votre discours prononcé devant le Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique à Paris le 18 novembre, discours à l'occasion duquel vous vous exprimez sur mon rôle de rapporteur concernant l'évaluation de la Directive 2001/29/CE sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information.

L'adaptation du droit d'auteur est une question centrale dans la société numérique, comme vous le soulignez vous-même dans votre discours. Je suis honorée du rôle qui m'a été confié, et je me réjouis par avance des discussions qui auront lieu, de façon participative, afin d'inclure tous les intérêts en présence. Ceci se fera d'ailleurs dans l'esprit de la consultation menée par la Commission européenne, dont les résultats montrent toutefois les insuffisances du cadre juridique actuel.

Avec mes pairs parlementaires, je mènerai une discussion qui, aussi animée qu'elle pourra être, sera rigoureuse, démocratique et représentative des divers intérêts exprimés sur ces questions depuis une décennie.

Cette nomination survient au début d'une nouvelle législature européenne, mais aussi au moment de l'entrée en fonction d'une nouvelle Commission, dont le Président, Jean-Claude Juncker, a clairement indiqué dans sa lettre de mission au Commissaire chargé de l'économie et de la société numériques, Günther Oettinger, la nécessité d'adaptation du dispositif législatif du droit d'auteur à l'environnement numérique, notamment en invitant à placer les utilisateurs au cœur de cette réforme. Le besoin d'une meilleure harmonisation européenne en matière de droit d'auteur apparaît également dans la lettre de mission au Vice-Président de la Commission chargé du marché unique numérique, Andrus Ansip. C'est dans cette perspective, qui n'est pas le propre du Parti Pirate, que j'ai l'intention de m'inscrire.

Je souhaiterais que ce débat se fasse avec vous. Je sais notamment qu'en France, des travaux sur l'adaptation du droit d'auteur aux nouvelles formes de partage et de production en réseau ont été initiés par le Conseil National du Numérique. Il s'agit d'arguments, dont je suis sûre que vous avez déjà considéré la légitimité et la recevabilité.

L'adaptation du droit d'auteur à l'ère numérique, ainsi que l'encouragement de l'innovation en Europe sont des objectifs politiques, sociaux et économiques qui, j'en suis sûre, nous sont communs.

Aussi aimerais-je vous proposer de nous rencontrer pour en discuter. Mon cabinet peut vous contacter afin de convenir d'une rencontre lors d'une prochaine session parlementaire à Strasbourg.

Dans l'attente de notre discussion, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses,

Julia Reda
Députée Européenne, Parti Pirate
Vice-Présidente, Verts/ALE

julia.reda@ep.europa.eu - www.juliareda.eu

B-1047 Brussels Tel. +32 2 28-45732 Fax +32 2 28-49732
F-67070 Strasbourg Tel. +33 3 881-75732 Fax +33 3 881-79732
D-11011 Berlin Tel. +49 30 227-74223 Fax +49 30 227-76561